

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 28 JANVIER 2020 -

DELIBERATION

Numéro 20 - 01 - 004

Délibération n° 4 : Les interventions non obligatoires et les modalités de tarification.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 24 décembre 2019 s'est réuni le 28 janvier 2020 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (16 membres présents et 6 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Solange BERLIER – Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY
Fabienne PERRIN – Clotilde ROBIN – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA –
Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE – Georges
ZIEGLER.

Excusés :

Madame Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à Georges DRU).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Fabienne PERRIN) – Sylvain DARDOULLIER
(pouvoir donné à Colette FERRAND) – Luc FRANCOIS (pouvoir donné à Claude LIOGIER) –
Olivier GAULIN (pouvoir donné à Pascale OFFREY) – Jean-Claude REYMOND (pouvoir donné à
Georges ZIEGLER).

